

# L'UE met ses conditions à l'adhésion de l'Albanie et de la Macédoine

Bruxelles a décidé que le processus ne sera pas lancé avant les européennes de 2019

BRUXELLES - bureau européen

La France a obtenu ce qu'elle voulait. Si l'Union européenne (UE) s'est engagée, mardi 26 juin à Luxembourg, à ouvrir un processus officiel d'adhésion de l'Albanie et de la Macédoine, cela ne se fera pas avant les élections européennes de mai 2019. Et pas avant que les deux pays aient progressé dans leur lutte contre la criminalité et la corruption, ainsi que dans l'amélioration du fonctionnement de leurs systèmes judiciaires.

« Nous avons choisi une voie réaliste étant donné que les questions liées à l'élargissement sont délicates dans de nombreux pays », a affirmé Frans Timmermans, le premier vice-président de la Commission européenne. La décision d'ouverture des négociations se fera sur la base d'une évaluation par la Commission et un entérinement, à la fin de 2019, par une conférence intergouvernementale qui devra se prononcer à l'unanimité des Vingt-Sept – le Royaume-Uni aura normalement quitté l'Union. C'est alors seulement que pourra être ouverte la négociation sur les trente-cinq chapitres de « l'acquis communautaire », le corpus qui contient les droits et les obligations des Etats membres.

Pour Paris, en tout cas, il n'était pas question que ce sujet de l'élargissement, controversé dans l'Hexagone, fasse perdre des points à Emmanuel Macron. Les Pays-Bas, où l'opinion se montre également hostile à tout élargissement – notamment à la Turquie –, ont appuyé la position française. D'où le climat tendu dans lequel s'est déroulée la réunion des ministres des affaires européennes et la « naissance difficile », selon la formule du ministre allemand, Michael Roth, d'un consensus. Le ministre luxembourgeois, Jean Asselborn, a joué les médiateurs pour éviter l'étalement de nouvelles divisions européennes et forcer une négociation de dix heures.

« Nous devons prendre nos responsabilités. Je considère que ce serait une faute politique de ne pas prendre une décision claire et nette aujourd'hui », avait déclaré M. Asselborn, soulignant qu'un signal négatif de l'Union risquait de compromettre le tout récent accord « historique » entre Skopje et Athènes sur le nom de la Macédoine. Jusqu'ici uniquement reconnu sous le nom « d'ancienne Républi-

que yougoslave de Macédoine » du fait de l'opposition grecque, le pays devrait être prochainement renommé « Macédoine du Nord ».

## LE CONTEXTE

### ÉLARGISSEMENT

#### Cinq pays candidats

Officiellement, cinq pays (Albanie, Macédoine, Monténégro, Serbie et Turquie) ont actuellement le statut de candidat à l'adhésion à l'UE. Parmi eux, seuls trois (Monténégro, Serbie et Turquie) ont ouvert des négociations d'adhésion. Si ces dernières patinent pour la Turquie, un élargissement à la Serbie et au Monténégro est envisagé à l'horizon 2025.

#### Deux postulants potentiels

La Bosnie-Herzégovine et le Kosovo souhaitent aussi entrer dans l'UE. Mais, pour l'instant, le fonctionnement défaillant des institutions de ces deux pays, particulièrement touchés par la guerre et toujours ethniquement divisés, bloque leurs dossiers.

### Paris résiste depuis des années aux tentatives d'élargissement, considérant qu'à vingt-huit, l'Europe est déjà ingouvernable

L'accord doit toutefois être d'abord entériné par un référendum au résultat incertain, compte tenu de l'opposition du camp nationaliste. Or si le gouvernement macédonien ne parvient pas à faire passer la révision constitutionnelle, « l'invitation de l'OTAN [sera] annulée et les négociations avec l'UE ne [bougeront] pas », a prévenu le premier ministre grec, Alexis Tsipras.

#### « Des efforts énormes »

Reste la question posée par la France et les Pays-Bas : la simple allusion à un éventuel feu vert pour de nouvelles adhésions qui créerait une Europe à vingt-neuf membres ne risque-t-elle pas d'alimenter davantage le dis-

cours populiste ? En France, en tout cas, la droite a jusqu'à présent été plutôt hostile à tout élargissement et tout le débat sur le travail détaché a montré que l'opinion publique n'a pas encore complètement digéré les élargissements précédents. Ces vagues, mal préparées, ont, de l'avis de beaucoup, contribué à bien des difficultés que connaît aujourd'hui l'Union.

Paris résiste depuis plusieurs années déjà aux tentatives d'élargissement, considérant qu'à vingt-huit, l'Europe est déjà ingouvernable. M. Macron a réclamé, par ailleurs, une réforme de la Commission, suggérant que le nombre de ses commissaires (un par pays) devait être réduit. « Je ne défendrai un prochain élargissement que lorsque il y aura un approfondissement et une amélioration de notre Europe », avait affirmé le président en avril, à Strasbourg. L'idée d'une réduction du nombre des commissaires a été reprise ensuite par la chancelière Merkel.

« Nous devons reconnaître que l'Albanie et la Macédoine ont accompli des efforts énormes. J'appelle la France et les Pays-Bas à faire preuve de bonne volonté (...). La stabilité, la paix et la démocratie dans les Balkans occidentaux sont un enjeu crucial pour nous tous », avait cependant insisté le ministre allemand des affaires européennes avant la réunion de Luxembourg. Berlin, comme beaucoup de capitales, plaide pour le processus d'adhésion qu'elle voit comme un facteur de stabilisation pour une région restée fragile après les guerres en ex-Yougoslavie, dans les années 1990. Une région soumise, par ailleurs, aux influences contradictoires de la Russie, des Etats du Golfe et de la Turquie.

Cette dernière ne devrait d'ailleurs pas tarder à se manifester : le président Recep Tayyip Erdogan, réélu dimanche, a confirmé, en février, qu'il réclamait une « pleine adhésion » à l'Europe. Il ne verra sans doute pas d'un bon œil ce nouveau signal adressé aux Balkans alors que le processus d'adhésion de la Serbie et du Monténégro se poursuit – il a été ouvert en 2012 – et qu'une « perspective » est désormais offerte aux Albanais et aux Macédoniens, tandis que l'Europe propose, au mieux, un « partenariat » ou une « coopération » à son pays. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX  
ET JEAN-PIERRE STROOBANTS